



PRAXIS - CONSEILLER EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Satisfaction

5/5

Atteinte des
objectifs

5/5

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2025/10/13

Réf. R1433

10 jours
70h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Contribuer à la mise en place du dispositif CEP au sein de son établissement et gagner en efficacité lors de l'accompagnement d'un agent dans la construction de son projet professionnel
- Évoluer vers la fonction de conseiller en évolution professionnelle

► Praxis (nf, d'origine grecque) :

ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Le cycle s'adresse aux Personnels des ressources humaines, conseillers mobilité carrière, chargé du maintien dans l'emploi, psychologues du travail, assistants sociaux et tout agent souhaitant évoluer professionnellement vers ce métier

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ELIGIBILITÉ FORMATION

Formation éligible au Plan de Formation Continue de l'établissement, ANFH et OPCO

COORDINATEUR.TRICE



Séverine HERTE

Directrice du pôle RH et Management du CNEH

06 75 19 00 89 - severine.herte@cneh.fr

ASSISTANT.E

Karima BOUMAHDAF

Assistante Praxis, Adjointe à la responsable de formation du CNEH

01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite**

► **MODULE 1 (2 jours) - Les aspects réglementaires et opérationnels du CEP**

- Connaître la réglementation relative du CEP
- Identifier les droits des agents dans le cadre du CEP
- Identifier les missions du conseiller en évolution professionnelle

► **Atelier 1 - Les points clés du CEP et ses aspects législatifs**

- Historique de la réforme du CEP
- Les points clés de la réglementation en vigueur du CEP (le cadre général et les spécificités pour la FPH)
- Le cahier des charges relatif au CEP
- Définition et finalités du CEP

► **Atelier 2 - La fonction et le référentiel d'activités du CEP**

- Définition et précision des concepts clés : La notion de projet et d'accompagnement
- Le périmètre d'activités du CEP (missions, objectifs, fiches métiers, etc.)
- Les responsabilités de la fonction

► **MODULE 2 (2 jours) - Le périmètre du CEP**

- Identifier les acteurs internes et externes et les réseaux à mobiliser à l'échelle des territoires
- Appréhender les complémentarités du CEP entre les établissements et l'ANFH
- Décrire les dispositifs de formation relevant de la Formation Professionnelle Tout au Long de la Vie et le lien avec le CEP
- Appréhender les champs respectifs du bilan de compétences et du CEP
- Identifier les publics cibles spécifiques
- Identifier les enjeux et les impacts de GRH sur les projets d'évolution professionnelle interne à la FPH

► **Atelier 3 - Environnement du CEP**

- Les publics cibles du CEP
- Les relations fonctionnelles du CEP
- Le réseau et les partenaires privilégiés du CEP
- Le rôle des acteurs dans la mise en œuvre du CEP
- Le positionnement du CEP au sein de son organisation et de son territoire

► **Atelier 4 - L'articulation du CEP avec les dispositifs existants**

- Description du dispositif FPTLV
- Les modalités d'accès à la formation par le biais de la FPTLV
- L'articulation du CEP avec la FPTLV et l'entretien professionnel de formation
- Interface et complémentarité du CEP et du bilan de compétences
- Les situations prioritaires d'accès au CPF
- L'articulation de la PPR avec le CEP
- L'exercice du droit à la mobilité

► **MODULE 3 (2 jours) - Rôle et posture du Conseiller en Évolution Professionnelle**

- Adopter une posture adaptée tout au long des différentes étapes du projet d'évolution professionnelle
- Identifier les outils, les pratiques et les supports dans le cadre d'un accompagnement

► **Atelier 5 - La posture du Conseiller en Évolution Professionnelle**

- La notion d'accompagnement, de projet : rappel de concepts-clés
- Les fondamentaux de l'accompagnement : autonomisation, individualisation, responsabilisation, socialisation
- Les valeurs de l'accompagnement
- Différence entre posture et positionnement
- La distance relationnelle entre l'accompagnant et le bénéficiaire
- La posture du conseiller : la co-construction et le développement du pouvoir d'agir du bénéficiaire
- Les composantes de la posture d'accompagnant
- La création d'une relation de confiance et d'un cadre relationnel favorable
- Focus sur 3 postures : accueil, écoute, médiation
- L'écoute active : fondements et principes
- Les attitudes d'écoute de Porter

► **Atelier 6 - Les outils du CEP**

- Les outils de diagnostic
- Outils d'aide à la définition du projet : grilles et questionnaires, l'entretien motivationnel, l'entretien d'explicitation, la méthode ADVP
- Outils d'évaluation des compétences : le bilan de compétences, la VAE, la grille de diagnostic des compétences, l'entretien professionnel
 - Les entretiens réglementaires de gestion des mobilités et des parcours professionnels
- L'entretien de carrière
- Le bilan de carrière
- L'entretien de mobilité carrière
- Les outils de GPMC pour la gestion des mobilités et des parcours professionnels
- La charte de mobilité
- Les répertoires des métiers et les dictionnaires des compétences
- La fiche de poste
- Le CV et la lettre de motivation

► **MODULE 4 (3 jours) - La conduite pas à pas du CEP à chaque niveau**

- Construire une démarche d'accompagnement personnalisé
- Maîtriser le déroulement de l'entretien
- Identifier les outils adaptés à la définition et la co-construction d'un projet d'évolution Professionnelle
- Utiliser les supports à renseigner dans le cadre d'un accompagnement
- Identifier les liens entre l'expression des besoins du bénéficiaire et le niveau de traitement de ce besoin
- Assurer un suivi de la personne accompagnée et de son projet

► **Atelier 7 - Le CEP : une offre de service à 2 niveaux : accueil individualisé et accompagnement personnalisé**

- Les étapes du traitement d'un projet d'évolution d'un agent
- Rappel : les besoins à l'origine d'une demande d'accompagnement :
 - Besoins institutionnels
 - Besoins personnels : mobilité choisie

INTERVENANT.E.S

- Francis Abraham, responsable formation, CEP CH du Rouvray
- Frédéric Texier, DRH, consultant formateur au CNEH

MÉTHODES MOBILISÉES

Kit d'outils du CEP - La revue juridique du CEP - De nombreuses mises en pratique, études de cas, jeux de rôle, simulation, quiz

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

- Besoins médicaux : mobilité contrainte
- Inciter les agents à être acteurs de leur parcours professionnel : pourquoi ?
- Les obstacles récurrents de l'activité de conseil en évolution professionnelle
- La démarche duelle d'exploration : du côté du CEP, du côté de la personne accompagnée

► Atelier 7.1 : La mise en œuvre du niveau 1 : un accueil individualisé

- Enjeux et objectifs de l'accueil individualisé
- Comment identifier la demande du bénéficiaire et analyser la situation ?
- La démarche de l'entretien : méthodologie et étapes
 - Préparation de l'entretien
 - Accueil et cadrage de l'entretien
 - Exploration de la situation
 - Co-construction du plan d'action
- La préparation du 1er entretien
 - La 1ère prise de contact
 - Accueil et cadrage de l'entretien
 - Comment identifier la demande du bénéficiaire et analyser la situation ?
 - La co-construction avec la personne d'une analyse partagée de sa situation professionnelle
- Les techniques relationnelles et de questionnement pour préciser ou construire le projet professionnel
- Les entretiens : directif, semi-directif, non-directif : intérêt et usages
- Quel type de questions pour préciser le projet professionnel ?
- Repérer les ressources et les limites du bénéficiaire
- Dresser un premier bilan et identifier les objectifs
- La rédaction de la synthèse
- La conclusion de l'entretien

► Atelier 7.2 - La mise en œuvre du niveau 2 : un accompagnement personnalisé

- Enjeux et objectifs de l'accompagnement personnalisé
- Précision sur les objectifs de l'accompagnement professionnel
- L'aide à la définition du plan d'actions
- Comment procéder à la recherche de solutions ?
- Ouvrir le champ des possibles et informer sur les ressources à disposition
- La formalisation du plan d'actions (étapes, acteurs, échéances, plan de financement, etc.)
- Les ajustements éventuels à apporter
- Obtenir l'engagement de la personne
- Le soutien à apporter à la personne afin de définir une stratégie pour atteindre son objectif

- La mobilisation des ressources utiles à la réalisation du plan d'actions
- Le suivi du plan d'actions
- L'instruction d'une demande de formation
- La recherche des financements du projet professionnel
- L'accompagnement à la prise de poste (cas d'évolution en interne ou cas d'évolution hors de l'établissement) et le bilan à 6 mois

► VALIDATION DU PARCOURS (1 jour) en classe virtuelle

- élaboration d'un projet professionnel tout au long du cycle : un plan d'actions ou d'amélioration, ou la création de la fonction
- présentation du projet devant un jury d'experts en fin de cycle

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	4 320 €
Non-adhérents	4 750 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 10 jours - 70h

SESSIONS

Paris 21, 22, 23, 24 sept. 2026
et 13, 14 oct. 2026
et 17, 18, 19 nov. 2026
et 11 déc. 2026

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - CONSEILLER EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

R1433

☐ Du 21/09/2026 au 11/12/2026 - 10 jours - 70 heures

☐
☐

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

EN PRATIQUE

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	4 320 €
Tarif non-adhérents	4 750 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Karima BOUMAHDAF

Assistante Praxis, Adjointe à la responsable de formation du CNEH

01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires